

Du Quatorze février an mil huit cent soixante-dix-sept, à huit heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Louis Joseph Kousson
né à la Garde le jour d'hui à vingt heures du soir
fils de Jean Baptiste Charles Bonifay et de Marie Rose Dausse
dép. de la Var prof. de Moussier âgé de
vingt six ans, domicilié à la Garde et de Josephine
née à Pierrefeu département de la Var
prof. d' ouvrier âgé de vingt quatre ans, domiciliée
à la Garde (Var) avec son mari

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe Masculin
Sur la déclaration à moi faite par Jean Joseph Kousson
père de l'enfant âgé de vingt deux ans, profession d' Moussier
domicilié à la Garde

Premier témoin, Pierre Kousson âgé de soixante ans,
profession d' Moussier domicilié à la Garde
Second témoin, Jean Baptiste Clavier âgé de vingt neuf ans,
profession d' ouvrier domicilié à la Garde
CONSTATÉ, suivant la loi par moi Jean Joseph Raymond adjoint
de l'Etat civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Kousson Raymond

Du Vingt quatre février an mil huit cent soixante-dix-sept, à huit heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Selix Marins Bonifay
né à la Garde le jour d'hui à vingt heures du soir
fils de Jean Baptiste Charles Bonifay et de Marie Rose Dausse
dép. de la Var prof. de Moussier âgé de
vingt six ans, domicilié à la Garde et de Josephine
née à Pierrefeu département de la Var
prof. d' ouvrier âgé de vingt quatre ans, domiciliée
à la Garde (Var) avec son mari

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe Masculin
Sur la déclaration à moi faite par Jean Baptiste Charles Bonifay
père de l'enfant âgé de vingt deux ans, profession d' Moussier
domicilié à la Garde

Premier témoin, Jean Joseph Raymond âgé de soixante ans,
profession d' ouvrier domicilié à la Garde
Second témoin, Jean Baptiste Clavier âgé de vingt neuf ans,
profession d' ouvrier domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi par moi Jean Joseph Raymond adjoint
de l'Etat civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Bonifay Raymond



Du Vingt quatre février an mil huit cent soixante-dix-sept, à huit heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Fortuné Louis Bonifay
né à la Garde le jour d'hui à vingt heures du soir
fils de Jean Baptiste Charles Bonifay et de Marie Rose Dausse
dép. de la Var prof. de Moussier âgé de
vingt six ans, domicilié à la Garde et de Josephine
née à Pierrefeu département de la Var
prof. d' ouvrier âgé de vingt quatre ans, domiciliée
à la Garde (Var) avec son mari

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe Masculin
Sur la déclaration à moi faite par Jean Baptiste Charles Bonifay
père de l'enfant âgé de vingt deux ans, profession d' Moussier
domicilié à la Garde

Premier témoin, Jean Joseph Raymond âgé de soixante ans,
profession d' ouvrier domicilié à la Garde
Second témoin, Jean Baptiste Clavier âgé de vingt neuf ans,
profession d' ouvrier domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi par moi Jean Joseph Raymond adjoint
de l'Etat civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Bonifay Raymond

Du Vingt neuf février an mil huit cent soixante-dix-sept, à vingt heures

ACTE DE NAISSANCE de Marie Rose Dausse
née à la Garde le jour d'hui à vingt heures du soir
fille de Jean Baptiste Charles Bonifay et de Marie Rose Dausse
dép. de la Var prof. de Moussier âgé de
vingt six ans, domicilié à la Garde et de Josephine
née à Pierrefeu département de la Var
prof. d' ouvrier âgé de vingt quatre ans, domiciliée
à la Garde (Var) avec son mari

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe Féminin
Sur la déclaration à moi faite par Jean Baptiste Charles Bonifay
père de l'enfant âgé de vingt deux ans, profession d' Moussier
domicilié à la Garde

Premier témoin, Jean Joseph Raymond âgé de soixante ans,
profession d' ouvrier domicilié à la Garde
Second témoin, Jean Baptiste Clavier âgé de vingt neuf ans,
profession d' ouvrier domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi par moi Jean Joseph Raymond adjoint
de l'Etat civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Dausse Raymond